



REPUBLIQUE DE GUINEE



GRUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE DEVELOPEMENT

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION NATIONALE DES ROUTES NATIONALES

UNITE DE GESTION DES PROJETS TRANSPORTS (UGP-BAD)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°002C/MITP/CAB/UGP-BAD/2024 DU 30/01/2024
(SERVICE DE CONSULTANT – ONG/FIRME)

Secteur des Transports

Référence de l'accord des financements : DON FAD N° 21001550 35816, Prêt FAD N° : 2100150038293

N° d'Identification du Projet : P-Z1-DBO-160

Intitulé de la mission : Recrutement d'une ONG/FIRME pour les services d'accompagnement social, communication, sensibilisation, gestion des plaintes dans le cadre de la mise en œuvre des activités restantes du projet de reconstruction de la route Coyah- Farmoreah- frontière de sierra leone

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du **Projet de reconstruction de la route Coyah - Farmoreah frontière Sierra Léone**, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces financements pour le paiement du contrat de services d'un consultant (Firme) relatif à **l'accompagnement social, communication, sensibilisation et gestion des plaintes**.

Les activités restantes sur le projet concernées par l'ONG/Firme sont entre autres : (i) l'Appui aux associations des jeunes et des femmes (a) accès aux services énergétiques fournis par 8 plateformes multifonctionnelles, (b) développement des capacités managériales et des compétences d'organisations féminines à base communautaire, (c) dotation des ménages ruraux de foyers améliorés et activités de sensibilisation sur la gestion durable de l'environnement et les mesures de prévention des maladies à potentiel épidémiques); (ii) la réhabilitation de la maison des jeunes à Coyah ; (iii) l'aménagement de 2 km de route préfectorale à Wonkifon ; (iv) le Contrôle et Surveillance des travaux connexes.

Les services prévus au titre de ce contrat portent sur le volet communautaire du projet par rapport aux exigences environnementales et sociales applicables, notamment :

- Développer des stratégies communautaires de communication et de sensibilisation à la gestion des réclamations dans les zones d'intervention du projet ;
- Organiser et mettre en œuvre les activités de sensibilisation et de mobilisation sociale sur la lutte contre les maladies transmissibles, y compris le VIH/SIDA, Ebola, COVID 19 ;
- Organiser des sessions de sensibilisation à l'endroit des communautés riveraines et des usagers sur la sécurité routière ;
- Développer les initiatives intégrées communautaires sur la gestion des nuisances, des accidents, la protection des ouvrages et équipements, etc. ;
- Dynamiser et coordonner les activités des comités de gestion des plaintes ;
- Assurer la collecte et le rapportage des données relatives au mécanisme de gestion de plaintes mis en place dans la zone d'intervention du projet ;
- Sensibiliser et renforcer les capacités des communautés sur la prévention et la gestion des conflits ;
- sensibiliser les communautés sur les risques liés aux carrières ouvertes et non restaurées ainsi que les dispositions sécuritaires à observer par les communautés dans la zone du projet ;
- Contribuer à l'amélioration de la qualité des services de soutien destinés aux personnes vulnérables ;
- Elaborer un plan d'accompagnement des organisations communautaires féminines de base pour l'utilisation durable des plates-formes multifonctionnelles ;
- Proposer des mécanismes de capitalisation et de documentation des expériences réussies basées sur des évidences ;
- Renforcer les capacités des femmes et des filles à risque de VBG et d'abus et exploitation sexuelles
- identifier et fournir les informations sur les indicateurs sociaux découlant de la présente mission.

Les termes de référence de la mission peuvent être téléchargés à travers le lien : <https://drive.google.com/file/d/1ZOflK4kqBIA7GZ3izVkJWh8MndAg8FZZe/view?usp=sharing>

Le Ministère des Infrastructures et des Travaux publics invite les Consultants (ONG/FIRME) à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (**documentation, l'organisation technique et managériale, référence de prestations similaires avec les justificatifs, expériences générales dans des missions comparables, disponibilité du personnel, etc.**).

Les critères d'évaluation pour la liste restreinte notés sur un total de 100 points sont :

- Expérience générale de l'ONG/FIRME dans le domaine, notée sur 20 points à raison de 2 points par année d'expérience jusqu'à concurrence des 20 points ;
- Référence de prestations similaires (expériences spécifiques justifiées) notée sur 60 points à raison de 20 points par expérience spécifique jusqu'à concurrence des 60 points ;
- Capacités techniques et de gestion du Consultant notées sur 20 points.

La firme/ONG devra avoir une équipe, composée d'au moins trois (03) personnel clé dont un (1) Spécialiste en Développement social, un (1) Spécialiste en communication, Un (1) Agent de développement communautaire.

En cas d'égalité de note, les candidats seront départagés sur la base du nombre d'expérience spécifique.

NB : Chaque référence sera résumée sur une fiche de projet et ne sera prise en compte que si le candidat y joint les justificatifs comportant les coordonnées des Maîtres d'Ouvrage permettant la vérification éventuelle des informations fournies : Attestation de bonne fin d'exécution.

Les ONG/firmes peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. En cas de groupement, l'accord constitutif de groupement devra être joint.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi (Heure locale soit GMT).

Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics

Direction Nationale des Routes Nationales /Unité de Gestion des Projets BAD

sis à l'immeuble MISS POKOU, Appartement 7A, Quartier Téminétaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée.

E-mail : amara.diabate@ugp-bad.com et karim.sangare@ugp-bad.com

Tél: (+224) 628 68 77 37/628 60 51 00

Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être rédigés en Français et envoyés par courriel en version PDF à l'adresse amara.diabate@ugp-bad.com et copie à karim.sangare@ugp-bad.com au plus tard le **20/02/2024** à 9 heures 30 minutes (heure locale) et y porter expressément la mention « **manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une (01) ONG/FIRME pour l'accompagnement social, communication, sensibilisation et gestion des plaintes** »

Conakry, le 31/01/.....2024

Le Coordonnateur

